



## **NOTRE DAME DES LANDES : COMMUNIQUE DU MOUVEMENT NATIONAL DE LUTTE POUR L'ENVIRONNEMENT**

**Le MNLE se félicite** de la décision gouvernementale d'abandon du projet d'aéroport à NOTRE DAME DES LANDES, et de son intention de conserver à ce site une vocation agricole.

Notre association avait formulé de longue date son avis négatif sur ce projet. Aux côtés de l'Association Citoyenne Intercommunale des Populations intéressées par le projet d'aéroport (ACIPA), le MNLE avait rencontré des exploitants agricoles expropriés, leur avait apporté leur soutien tout en participant à diverses initiatives contre ce projet.

La **mobilisation citoyenne** a atteint ses buts. Il convient d'en féliciter les acteurs, dont nous partageons aujourd'hui le sourire, son inscription dans le temps long et dans un esprit de culture de Paix doit être soulignée.

**Le retour à l'intérêt général est d'engager sans tarder un plan de sortie heureux de ce très long conflit.**

Le Premier Ministre indique que l'Etat n'a pas vocation à conserver le foncier.

Le retour à l'état de droit et à l'intérêt général **c'est donc de rendre durable les expérimentations individuelles et collectives agricoles orientées vers la satisfaction des besoins des habitants. Des conventions sécurisées de type bail agricole devraient pouvoir être établies avec les acteurs qui le souhaitent, sans discrimination.**

**La construction d'un bel avenir, à ce bocage, suppose l'existence d'une biodiversité riche d'enseignements pour une éducation populaire indispensable à la vie en agglomération.**

Il convient par ailleurs de **développer davantage les transports propres** et de permettre à l'aéroport de NANTES ATLANTIQUE de s'inscrire dans une multimodalité des transports (Tram et ligne SNCF) plus respectueuse de l'environnement indispensable à sa modernisation.

Le gaspillage ainsi évité, permettra de doter **de moyens nouveaux pour accompagner durablement, les populations riveraines soumises aux nuisances liées aux trafics.**

Cette belle victoire nous encourage à **poursuivre les luttes** engagées contre d'autres projets irresponsables, comme ceux du « **Triangle de Gonesse** » (EUROPACITY et ZAC attenante) ou ceux d'une métropolisation qui privilégie l'accumulation du capital au détriment d'une réponse aux besoins d'habiter et de se déplacer. A l'exemple de NOTRE DAME DES LANDES, nous pouvons gagner, **ENSEMBLE !**

Afin de contribuer à « Enraciner l'Avenir, le MNLE sera présent à Notre Dame des Landes, le 10 février 2018.

MONTREUIL LE 22 JANVIER 2018

